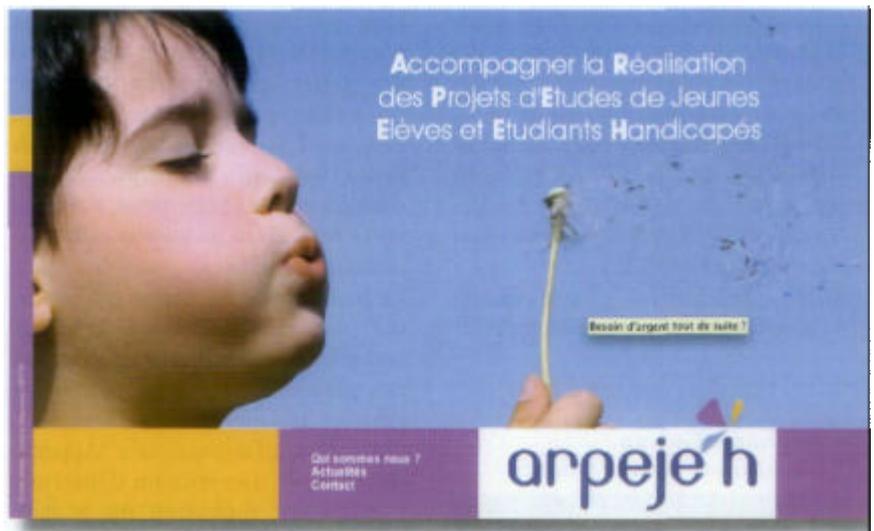


LA PARTITION DE SFR POUR L'INSERTION DES JEUNES

SFR PRÉSIDE L'ASSOCIATION ARPEJEH QU'ELLE A FONDÉE,
AVEC TROIS ENTREPRISES PARTENAIRES, EN JUIN
DERNIER POUR FAVORISER L'INSERTION DES JEUNES
EN SITUATION DE HANDICAP.

4 jours avant la Conférence nationale du handicap, Valérie Létard, secrétaire d'État à la Solidarité, a reçu les représentants de l'association Arpejeh (Accompagner la réalisation des projets d'études de jeunes élèves et étudiants handicapés), dont son président, Stéphane Roussel, directeur général Ressources humaines de SFR, venus présenter au gouvernement leurs propositions en faveur de l'insertion des jeunes handicapés. Partant du constat qu'un grand nombre d'entreprises et d'administrations ne parvenaient pas à respecter l'obligation d'emploi en raison du manque de formation et de qualification des travailleurs handicapés, SFR a commandé au cabinet TH Conseil la réalisation d'une étude sur la scolarité et le handicap. Ses résultats ont confirmé que plus on avançait dans la scolarité, moins nombreux étaient les élèves handicapés. 69 % d'entre eux suivent le cycle élémentaire, 27 % le secondaire, avec un important décrochage entre le collège et le lycée (72 % des élèves handicapés du secondaire n'accèdent pas au lycée), et 4 % des études supérieures. Quatre fois moins d'élèves handicapés poursuivent des



études supérieures par rapport à la population non handicapée. Au-delà des difficultés inhérentes aux types de handicaps, l'étude souligne l'existence d'obstacles sociaux, culturels, psychologiques, matériels et institutionnels.

INFORMER, ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER

« Suite aux conclusions de l'étude commandée par SFR sur la scolarité et le handicap, il nous est apparu urgent d'agir pour permettre aux élèves

handicapés de se projeter dans un avenir à la hauteur de leurs ambitions, dans un environnement accessible, et de permettre demain aux entreprises de les accueillir parmi leurs collaborateurs », a déclaré Stéphane Roussel, directeur général Ressources humaines de SFR et président d'Arpejeh. Afin de développer la formation, la qualification et l'accès à l'emploi des jeunes, SFR s'est rapprochée d'autres entreprises engagées dans la mise en œuvre de politiques en faveur de l'emploi des personnes handicapées et de l'égalité des chances. C'est ainsi qu'avec Air France, LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton, RTE (gestionnaire du Réseau de transport d'électricité) et L'Oréal,

SFR a décidé de mutualiser son engagement en créant l'association Arpejeh (Accompagner la réalisation des projets d'études de jeunes élèves et étudiants handicapés).

UN CORRESPONDANT ARPEJEH PAR ENTREPRISE

Arpejeh articule son action sur trois axes : informer dès le collège les jeunes handicapés et leur environnement (familial, pédagogique, associatif) sur les métiers des entreprises membres d'Arpejeh et leur accès en

termes de cursus de formation ; favoriser et faciliter la relation entre les jeunes handicapés et les professionnels en offrant aux élèves et étudiants handicapés qui le souhaitent un accès privilégié aux entreprises membres pour des stages, contrats d'apprentissage, visites d'entreprises, présentation de métiers... ; accompagner les étudiants handicapés, par le biais du tutorat, pour les aider à mettre en forme leur projet professionnel.

Arpejeh a pour vocation d'accueillir des organisations professionnelles, privées et publiques, de toute taille et de tous secteurs d'activité. Ses membres s'engagent à désigner un correspondant unique Arpejeh, qui sera chargé de répondre aux sollicitations des élèves/étudiants et de leur environnement, de rendre effectif l'accès privilégié aux offres de l'entreprise, de nommer des tuteurs ou parrains pour l'accompagnement métier et de financer les actions de l'association.

SOUTIEN DU GOUVERNEMENT

« Les entreprises membres fondateurs ont la conviction qu'une mobilisation des acteurs économiques, aux côtés des

pouvoirs publics, constitue un levier efficace pour favoriser l'égalité des chances et qu'un dispositif pragmatique d'information et d'accompagnement des jeunes handicapés permettra, à terme, une meilleure insertion professionnelle et une plus grande diversité au sein des entreprises », a déclaré Stéphane Roussel, directeur général Ressources humaines de SFR et président d'Arpejeh. « Par cette initiative, SFR va un cran plus loin dans ses engagements en faveur de l'égalité des chances et de l'intégration professionnelle des personnes handicapées. » Trois autres entreprises sont sur le point de rejoindre Arpejeh : CNCR CNCE (Caisse nationale des caisses d'épargne), Alcatel-Lucent et StMicroelectronics. L'association a par ailleurs reçu le soutien de Valérie Létard, secrétaire d'État à la Solidarité, chargée des Personnes handicapées, de Laurent Wauquiez, secrétaire d'État à l'Emploi, de Patrick Gohet, délégué interministériel aux Personnes handicapées, de Tanguy du Chéné, président de l'Agefiph, et a été présentée lors de la Conférence nationale du handicap.

• **Michaël Couybes**

www.arpejeh.com



83 COLLABORATEURS HANDICAPÉS CHEZ SFR

SFR s'est dotée d'une Mission Handicap en 2002 pour mettre en œuvre son premier accord triennal visant à favoriser le recrutement de personnes handicapées et à développer sa collaboration avec le secteur protégé. Un deuxième accord a été signé en 2006. Au 1^{er} janvier 2008, SFR comptait 83 collaborateurs handicapés.

Parallèlement, SFR est partenaire du programme Handimangement qui vise à sensibiliser les étudiants, managers de demain, à la cause du handicap. SFR a également permis le lancement, à travers sa fondation, d'un portail web à l'intention des étudiants sourds (voir autre encadré).

LA FONDATION SFR FAIT UN SIGNE

La fondation SFR a soutenu et permis la réalisation du premier portail web bilingue, français et langue des signes française (LSF), visant à favoriser les études supérieures et l'insertion des jeunes sourds : www.signetonavenir.org. Il a été lancé le 3 juin dernier à Toulouse.

Cette initiative est née de la rencontre d'étudiants sourds et entendants à l'université des Sciences sociales de Toulouse. Ceux-ci sont partis de plusieurs constats : moins de 10 % des bacheliers sourds poursuivent des études supérieures. Peu de filières et de métiers leur sont accessibles. Leur taux de chômage est de l'ordre de 30 %.

Le site est organisé en quatre rubriques : "vivre", "étudier", "travailler" et "communiquer". Chacune propose des vidéos en LSF, doublées par des textes en français. Les internautes, sourds, malentendants ou entendants, peuvent y trouver des informations pratiques (s'inscrire, se loger...) et de nombreux témoignages. Ils sont également invités à y contribuer et à l'enrichir.

La démarche de "signetonavenir" est double : numérique à l'origine, elle a également pour objectif de favoriser les rencontres dans la vie réelle.